

La ligne d'information de Centraide 2-1-1

Le 2-1-1 fournit des informations et des services d'orientation sur les besoins de base (nourriture, vêtements et logement), la garde d'enfants, l'assistance énergétique, les services aux personnes handicapées, la prévention du suicide, les services aux personnes âgées, les services aux anciens combattants, les services de santé et bien d'autres choses encore. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le service 2-1-1 peut être consulté sur le site www.211ct.org.

Le programme d'assistance énergétique du Connecticut (CEAP)

Le CEAP aide les ménages à payer leurs factures de chauffage principal. Si votre coût de chauffage principal est inclus dans votre loyer, vous pouvez également faire une demande de CEAP. Visitez le site web à l'adresse www.dss.ct.gov/staywarm, ou pour plus d'informations, appelez le 1-800-842-1132, ou composez le 2-1-1.

Le planning familial et la prévention de la grossesse

Pour obtenir des informations sur la planification familiale, appelez le planning familial au 1-800-230-7526, le département de la santé publique du Connecticut au 860-509-8000, ou appelez le 2-1-1. Vous pouvez également consulter le site web de l'Université du Connecticut consacré à la prévention de la grossesse chez les adolescentes, à l'adresse www.teenpregnancy-ct.org.

Les services gratuits de préparation des déclarations d'impôts

FDu 15 janvier au 15 avril de chaque année, le programme Aide bénévole à l'impôt sur le revenu (VITA) offre une aide fiscale gratuite aux personnes qui gagnent moins de 55 000 dollars par an et qui ont besoin d'aide pour remplir leur déclaration d'impôts. Pour plus d'informations sur le programme VITA, consultez le site <http://www.irs.gov/Individuals/free-tax-return-preparation-for-you-by-volunteers> ou appelez le 1-800-906-9887.

Les banques alimentaires

Le programme de partage de nourriture et la banque alimentaire du Connecticut fournissent des aliments sains et nutritifs aux centres de distribution de nourriture, aux soupes populaires et aux refuges dans tout le Connecticut. Pour trouver un garde-manger près de chez vous, composez le 2-1-1 ou visitez le site www.211ct.org.

Care 4 Kids garde d'enfants

Care 4 Kids aide les familles à revenu faible ou modéré du Connecticut à payer les frais de garde d'enfants. Pour en savoir plus sur Care 4 Kids, visitez le site web : www.ctcare4kids.com ou appelez le 1-888-214-5437 lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h à 17h, jeudi de 8h à 18h.

Le logement

Pour obtenir des informations sur le programme de choix de logement, consultez le site Internet du ministère du logement à l'adresse suivante : www.ct.gov/doh. Vous pouvez y enregistrer votre adresse électronique pour être informé de l'ouverture d'une liste d'attente pour les bons de logement. Vous pouvez également composer le 2-1-1 ou visiter le site www.211ct.org pour obtenir des informations sur les options de logement à bas prix, ainsi que sur d'autres services de logement tels que la prévention des expulsions et des saisies, les dépôts de garantie et les refuges pour les sans-abri ou les victimes de violences domestiques.

Les programmes d'accès à la santé CT (AHCT) et HUSKY Programs

Les résidents du Connecticut qui ont besoin d'une assurance médicale doivent s'inscrire en ligne sur www.accesshealthct.com ou en appelant le 1-855-805-4325. Les résidents peuvent s'inscrire en personne dans les centres d'inscription de l'AHCT ou dans les bureaux du DSS. Les prestations comprennent les soins préventifs, les visites chez le médecin, les prescriptions, les soins de la vue, les soins dentaires, les examens médicaux, les services de santé mentale et d'abus de substances, l'équipement médical durable, les soins d'urgence et les soins hospitaliers. Les personnes souffrant de maladies préexistantes ne peuvent pas se voir refuser l'accès aux soins. Si vous avez des questions, appelez le 1-855-805-4325.

L'assistance juridique

Pour obtenir une assistance juridique, appelez le 1-800-453-3320 ou consultez le site www.slsct.org.

L'aide aux personnes dans le besoin



Les femmes, les nourrissons et les enfants (WIC)

Le WIC est un programme alimentaire complémentaire spécial qui fournit des aliments nutritifs, du lait, des jus, du lait maternisé et d'autres articles aux femmes enceintes ou allaitantes, aux nourrissons et aux enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui ont de faibles revenus. Pour plus d'informations, consultez le site www.ct.gov/dph ou appelez le 1-800-741-2142.

State of Connecticut

Ned Lamont
Governor



Department of Social Services
Deidre Gifford MD, MPH
Commissioner

Les femmes, les nourrissons et les enfants (WIC)

Le WIC est un programme alimentaire complémentaire spécial qui fournit des aliments nutritifs, du lait, des jus, du lait maternisé et d'autres articles aux femmes enceintes ou allaitantes, aux nourrissons et aux enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui ont de faibles revenus. Pour plus d'informations, consultez le site www.ct.gov/dph ou appelez le 1-800-741-2142.

Le programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP)

SNAP est un programme de nutrition qui aide les personnes et les familles à faible revenu à acheter de la nourriture. Les prestations sont fournies au moyen d'une carte de transfert électronique de prestations (EBT) qui fonctionne comme une carte de débit ordinaire. Vous pouvez utiliser votre carte EBT dans la plupart des épiceries et dans certains marchés de producteurs. Tous les bénéficiaires de SNAP peuvent bénéficier d'une éducation nutritionnelle gratuite.

Pour plus d'informations et pour savoir où faire une demande, visitez le site www.ct.gov/SNAP ou composez le 2-1-1.

L'initiative en faveur de la paternité

L'initiative du Connecticut en faveur de la paternité est un vaste programme national dirigé par le ministère des services sociaux, qui vise à modifier les systèmes susceptibles d'améliorer la capacité des pères à s'impliquer pleinement et positivement dans la vie de leurs enfants. L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'implication et l'interaction positives des pères avec leurs enfants en fournissant aux pères les compétences et le soutien dont ils ont besoin pour s'impliquer et rester en contact avec leurs enfants.

Pour plus d'informations sur l'initiative de paternité du Connecticut et sur les programmes mis en place dans votre région, veuillez consulter notre site web : www.ct.gov/fatherhood ou appeler le 1-866-628-3237.

L'emploi et la formation (E&T) dans le cadre du programme SNAP

Outre les prestations alimentaires directes, les bénéficiaires du SNAP, qui ne reçoivent pas d'aide familiale temporaire, peuvent prétendre à une formation professionnelle gratuite. Le ministère des affaires sociales s'associe à tous les établissements d'enseignement supérieur et à plusieurs organisations communautaires pour offrir des possibilités de formation aux bénéficiaires du SNAP. L'E&T est un programme de travail volontaire conçu pour aider les participants à acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi. Les bénéficiaires du SNAP peuvent s'inscrire eux-mêmes auprès d'un prestataire agréé. Pour plus d'informations, consultez le site www.ct.gov/SNAP

La violence domestique

La coalition du Connecticut contre la violence domestique (CTCADV) est un réseau national de programmes communautaires qui fournit une gamme complète de services aux victimes de violence domestique. Ces services comprennent une ligne d'assistance gratuite 24 heures sur 24, des plans de sécurité, des abris d'urgence, des interventions en cas de crise, des conseils individuels, des groupes de soutien et/ou d'éducation, des programmes pour les enfants, la défense des droits devant les tribunaux, des informations et des références, ainsi que l'éducation de la communauté. Pour obtenir de l'aide ou plus d'informations, appelez CTCADV au 1-888-774-2900 ou visitez : www.ctcadv.org.

Les programmes de petits-déjeuners et de déjeuners scolaires

Ces programmes fournissent des repas nutritionnellement équilibrés aux enfants scolarisés, gratuitement ou à un prix modique. Les familles peuvent demander à bénéficier de ces programmes en soumettant une demande de revenu du ménage fournie par l'école. L'école est ensuite chargée de certifier que l'élève bénéficie de repas gratuits, à prix réduit ou payants. Si vous bénéficiez actuellement d'une aide familiale temporaire (TFA), de SNAP ou de Medicaid du DSS, vos enfants sont automatiquement éligibles aux repas gratuits. Contactez l'école de votre enfant pour plus d'informations ou visitez le site www.fns.usda.gov/school-meals/child-nutrition-programs.